

Comment mettre fin au bain de sang en Syrie ?

Après le terrible bilan annoncé par les Nations-Unies le 1^{er} mars : « plus de 7500 morts » et les atrocités qui ont horrifié l'opinion publique internationale, la question lancinante se pose : « que pouvons-nous faire ? »

Sont recensées ci-dessous, de manière schématique, les voies possibles, au moins pour alléger les souffrances de la population.

- Les solutions onusiennes

Après les deux échecs successifs, le recours au Conseil de sécurité pour une véritable mise en demeure au pouvoir syrien, est exclu, *a fortiori* dans le cadre du chapitre VII.

La traduction de Bachar Al Assad et d'autres dirigeants syriens devant la CPI l'est pour les mêmes raisons : la Syrie n'étant pas signataire du traité, seul le Conseil de sécurité pourrait saisir la CPI... Le même veto serait opposé par la Russie et la Chine... La menace est sans doute utile : le ministre français des affaires étrangères devant le Conseil des droits de l'homme à Genève et le président de la République, au retour des journalistes français, ont bien fait de la brandir...

Les résolutions de L'Assemblée Générale des Nations-Unies et du CDH de l'Organisation, déjà cité, bien qu'elles soient dépourvues de valeur coercitive, présentent aussi un grand intérêt politique.

Sur la durée, la Ligue Arabe et les Occidentaux ont intérêt à poursuivre leur action diplomatique au sein du Conseil de sécurité. La Chine et la Russie sont mal à l'aise. En sont témoins la visite à Damas d'un haut responsable chinois et les propos plus nuancés tenus par V. Poutine le 1^{er} mars devant des journalistes occidentaux. Le même jour, d'ailleurs, ces deux pays votaient la déclaration préparée par les occidentaux sur l'arrêt de la violence et l'aide humanitaire, à la demande expresse du CICR. Cette voie mérite d'être exploitée : la réflexion sur les conditions de cette aide peut ouvrir des perspectives...

- Les solutions régionales

La Ligue Arabe a agi en deux temps : d'abord par l'envoi d'observateurs, puis, de manière plus efficace, par l'adoption d'une résolution qui a servi de base à la deuxième résolution déposée par les occidentaux et qui prévoyait, entre autres, le retrait d'Assad en faveur de son vice-président et la mise en place d'un gouvernement de transition avec l'opposition, en vue d'organiser des élections.

Cette dynamique a été à l'origine de la réunion le 24 février, à l'initiative de la Tunisie, des « Amis du peuple syrien », sorte de « groupe de contact », à l'instar de l'ancien groupe libyen. Cette vaste assemblée de 70 diplomates et responsables politiques représentant les Nations-Unies, l'Organisation de coopération islamique, l'Union européenne et les Etats-

Unis a pris position sur des points importants, en apportant son soutien au plan de la Ligue arabe, en demandant le renforcement des sanctions, en adressant un avertissement au pouvoir syrien appelé à rendre des comptes, enfin, en reconnaissant le CNS comme « représentant légitime du peuple syrien ». Etaient également décidées la création d'un fonds humanitaire et par accord entre la Ligue arabe et l'ONU, la nomination d'un représentant spécial en la personne de Kofi Annan.

- **Les solutions européennes**

Elles consistent essentiellement dans un dispositif de sanctions récemment (le 27 février) renforcées. Après les industries, le pétrole et les ventes d'armes, l'UE a décidé de geler les avoirs en Europe de la banque centrale syrienne et de prononcer une interdiction du commerce des métaux précieux. Par ailleurs, 160 personnes physiques ou morales sont touchées par le gel de leurs avoirs ou l'interdiction de visa.

Une fois leurs ressortissants exfiltrés, le Royaume-Uni a fermé son ambassade à Damas sans indiquer de terme pour sa réouverture, tandis que la France annonçait la fermeture de la sienne à titre définitif. Ces décisions sont à mettre en parallèle avec celles des pays du Golfe qui ont rappelé leurs ambassadeurs et ont plus récemment appelé à l'expulsion des ambassadeurs syriens.

Au niveau européen, une action concertée serait la bienvenue. Sera-t-elle possible ?

Est ouvert également le débat entre les Vingt-Sept, mais aussi élargi aux pays arabes et aux Etats-Unis, sur les modalités de l'aide humanitaire, de la simple trêve (déjà bien difficile à obtenir) jusqu'aux couloirs humanitaires...

Ce qui est acquis, par contre, c'est le soutien officiel au CNS, reconnu, dans des termes plus prudents qu'à Tunis, « représentant des Syriens recherchant un changement démocratique et pacifique ». (Pour le cas où l'on découvrirait des jihadistes parmi eux...) Les Vingt-Sept insistent néanmoins sur la nécessité pour le CNS de rechercher une représentativité encore meilleure...

- **Les solutions nationales clandestines**

Il s'agit de la fourniture d'armes, y compris anti chars, de drones, de la formation des combattants de l'ALS, du renseignement...

L'Arabie Saoudite et le Qatar sont fortement tentés d'intervenir ; ils le font peut-être déjà... Il se pourrait que, sans le dire non plus, certains pays occidentaux le fassent aussi, malgré les réticences affichées : la France ? Le Royaume-Uni ? Les Etats-Unis d'Amérique ? Dans ce dernier pays, les Républicains le réclament déjà...

Conclusions

- Une nouvelle résolution de type humanitaire plus pressante est toujours possible, mais elle exclura très certainement les corridors humanitaires, qui impliqueraient une présence militaire ;
- Un soutien à l'ALS de certains pays est probable, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Syrie (par exemple en Turquie). Des corridors humanitaires peuvent être également mis en place tout aussi discrètement, à partir de zones contrôlées par les révolutionnaires...

- Le double ressort reste tout de même l'opinion publique syrienne, c'est-à-dire la poursuite, malgré les risques terribles encourus, des manifestations, y compris à Damas et Alep, et par ailleurs la lutte armée...D'où l'enjeu du soutien, au moins logistique, à apporter à l'ALS. En même temps, il convient d'exercer une veille attentive sur le comportement du Hezbollah et de l'Iran.

Mais les risques de conflagration régionale du seul fait d'une aide apportée à la chute de Bachar ne sont rien en comparaison de ceux que connaîtrait la région si la guerre éclatait avec l'Iran à la suite d'un bombardement de ses centrales par Israël...

Enfin, même s'il est préférable d'attendre la fin de la crise pour le faire, il est indispensable de mettre en branle un vaste mouvement d'opinion au niveau mondial pour exiger, dans le cadre, par exemple, de l'élargissement du Conseil de sécurité, la suppression du droit de veto des membres permanents. N'attendons pas un troisième drame, après le Kosovo et la Syrie, pour une telle réforme. Le sort de l'ONU en dépend. Va-t-on se souvenir de celui qui avait été réservé à la SDN et de la fin tragique des espoirs qui avaient été placés en elle ?

Jean-Jacques Pascal (5 mars 2012)